

Transmettre un esprit d'innovation et d'initiative

# Taxe d'Apprentissage



**5** bonnes raisons  
de verser votre taxe  
à l'ESIGELEC

ESIGELEC  Rouen

École  
supérieure  
d'ingénieurs

# Votre Entreprise au coeur de nos préoccupations



L'ESIGELEC est une Grande École d'Ingénieurs, sous statut privé, créée en 1901. Son programme est basé sur une pédagogie par projet. Il inclut une forte dimension innovation et entrepreneuriale prenant en compte les contraintes environnementales et sociétales. Il permet la constitution d'un véritable projet personnel et professionnel.

L'ESIGELEC, au travers de son institut de recherche, l'IRSEEM, répond à des besoins industriels et favorise les transferts technologiques.

## L'ESIGELEC en chiffres

- ◆ plus de 8 000 diplômés
- ◆ des promotions de 400 élèves ingénieurs, dont 120 apprentis
- ◆ 75 accords universitaires dans 35 pays
- ◆ 300 enseignants et personnels dont près de 110 permanents
- ◆ 8 laboratoires d'enseignement et de recherche

## 3 stages obligatoires, dont 1 à l'étranger

## 1 cycle ingénieur par l'apprentissage

Un cursus de trois ans alternant les périodes d'enseignement à l'ESIGELEC et les périodes de formation pratique en entreprise incluant une mission à l'international.

## 12 dominantes technologiques dont 8 bilingues

- ◆ Télécommunications
- ◆ Électronique
- ◆ Technologies de l'information
- ◆ Réseaux informatiques
- ◆ Systèmes embarqués
- ◆ Automatique et robotique industrielle
- ◆ Génie électrique et transport
- ◆ Mécatronique
- ◆ Énergie et développement durable
- ◆ Biomédical
- ◆ Ingénieur d'affaires
- ◆ Ingénieur finance

## 16 cursus bi-diplômants

- ◆ 1 Master professionnel d'Administration des entreprises (IAE Rouen)
- ◆ 2 diplômes Grande École : Rouen Business School ou Audencia Nantes
- ◆ 6 Masters Recherche
- ◆ 7 Masters of Science à l'étranger



# 5 bonnes raisons de verser votre taxe à l'ESIGELEC



1

## Évaluez et testez des candidats à fort potentiel

- ◆ Recrutez nos diplômés
- ◆ Accueillez nos apprentis ingénieurs
- ◆ Accueillez nos stagiaires 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année



2

## Faites mieux connaître vos offres d'emplois, de stages, de V.I.E.

- ◆ Présentez vos métiers aux élèves de 3<sup>e</sup> année, lors de notre séminaire « approches métiers »
- ◆ Participez à nos journées « correspondants d'entreprises » : un ancien élève, en poste dans votre entreprise, présente ses activités, son évolution professionnelle et participe à un atelier
- ◆ Soyez acteur de notre Forum Entreprises
- ◆ Sur [www.esigelec.fr](http://www.esigelec.fr), positionnez votre logo et un lien vers votre site



3

## Soyez partenaire d'une école en mouvement

- ◆ Contribuez à l'action pédagogique : cours, conférences, simulations d'entretiens
- ◆ Rejoignez notre conseil de perfectionnement
- ◆ Intervenez au sein de nos comités de pilotage de dominantes
- ◆ Parrainez une promotion



4

## Apportez votre soutien au dynamisme de notre politique de formation

- ◆ Participez à nos jurys de stage
- ◆ Ouvrez votre entreprise à nos étudiants lors de visites encadrées

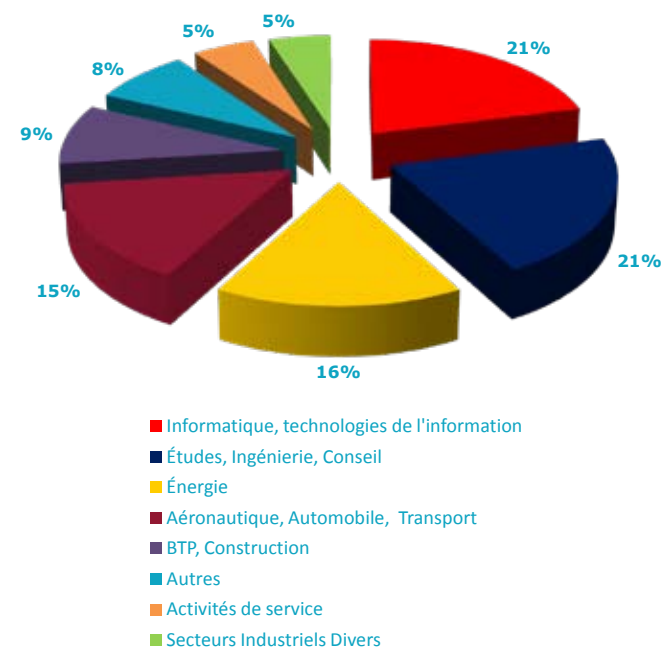


5

## Mettez l'ESIGELEC au service de votre entreprise

- ◆ Bénéficiez de notre offre de formation continue destinée à vos salariés
- ◆ Profitez de nos activités de transfert de technologie :
  - ◆ R&D, audits techniques, conseils, expertises
  - ◆ Mesures, essais CEM
  - ◆ Projets ingénieurs réalisés par nos élèves sur l'un de vos sujets technologiques
- ◆ Accédez à nos salles de réunions et de réceptions (10 à 400 personnes)

Recrutement des diplômés 2008 par Secteurs d'Activités



Devenez partenaire : [relations-entreprises@esigelec.fr](mailto:relations-entreprises@esigelec.fr)



# Comment verser votre Taxe d'Apprentissage à l'ESIGELEC ?

## Nos habilitations :

- ◆ Barème (hors Quota) en catégories C et B par cumul

ESIGELEC  
Code établissement : 076 23 78 X  
(N° de SIRET : 310 456 421 00042)

- ◆ Quota via le CFA ESCMT, en précisant section ESIGELEC

CFA ESCMT section ESIGELEC  
Code établissement : 076 31 51 M  
(N° de SIRET : 443 698 279 00017)

- ◆ Une feuille de calcul automatique est en ligne

[www.esigelec.fr/Relations Ecole-Entreprises/Taxe d'apprentissage/ Calculez votre Taxe d'Apprentissage](http://www.esigelec.fr/Relations_Ecole-Entreprises/Taxe_d'apprentissage/Calculez_votre_Taxe_d'Apprentissage)

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire



**Contact**  
Jean-Luc PECQUEUR  
Délégué Relations Entreprises  
Tél. : 02 32 91 58 58  
Fax : 02 32 91 58 59  
E.mail : [relations-entreprises@esigelec.fr](mailto:relations-entreprises@esigelec.fr)

Technopôle du Madrillet  
Avenue Galilée - BP 10024  
76801 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY  
FRANCE  
Tél. : +33 (0)2 32 91 58 58  
Fax : +33 (0)2 32 91 58 59  
E.mail : [esigelec@esigelec.fr](mailto:esigelec@esigelec.fr)

Reconnue par l'État, l'ESIGELEC est soutenue par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen (CCIR) qui la cogère dans le cadre d'une association loi 1901 avec la Société des Ingénieurs en Génie Électrique (SIGELEC, regroupant les anciens élèves), les entreprises (grands groupes et PME), les collectivités (Région et Agglo), et l'enseignement supérieur (université).

L'ESIGELEC est habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) à délivrer le diplôme d'ingénieur, qui confère le Master's Degree. Son ministère de tutelle est celui de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle est membre de la Conférence des Grandes Écoles.



L'ESIGELEC et l'IRSEEM forment le pôle d'enseignement supérieur et de recherche en science de l'ingénieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen